



Observatoire Régional des Transports du Centre-Val de Loire

Lettre d'information n° 28 - Octobre 2021

Edito

L'électromobilité

Face aux enjeux d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des émissions de dioxyde de carbone, le secteur des transports doit faire sa mue vers des solutions de mobilité propre. En France, les mobilités sur route représentent 10 à 20 % des émissions de particules fines et plus de la moitié des émissions d'oxydes d'azote. Parmi les solutions, la mobilité électrique occupe une place de choix, cette dernière répondant à l'impératif d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des nuisances sonores dans nos villes.

La réglementation favorable (notamment la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et la loi d'orientation des mobilités de 2019) et les modifications sociétales anticipées vis-à-vis de la mobilité propre, ainsi que le développement de la mobilité connectée et des services associés (*free-floating*, véhicules partagés, intermodalité, etc.), accélèrent l'usage du véhicule électrique, particulièrement pertinent lorsqu'il remplace un équivalent thermique.

D'après l'AVERE France (association nationale pour le développement de la mobilité électrique - décembre 2020), la filière devrait représenter une part de marché de près de 64 % de véhicules légers bas-carbone en 2030, soit 7,5 millions de véhicules électrifiés environ. Parmi eux, on devrait trouver 1 % de véhicules à pile à combustible à hydrogène, 39 % de véhicules électriques à batteries et 24 % de véhicules hybrides rechargeables. La visibilité quant à la place visée par l'électromobilité dans le parc de véhicules en France a été renforcée sur le long terme par la loi d'orientation des mobilités et la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

Le développement de l'électromobilité est devenu un enjeu central de compétitivité au niveau international, plusieurs états ou régions du monde (Chine, Californie, Inde...) ayant mis en place des politiques industrielles très ambitieuses dans ce domaine (source AVERE France - décembre 2020).

Bien que soulevant de nouvelles questions liées à la raréfaction des matières premières et au développement de filières de recyclage, il est évident que l'électromobilité sera au cœur du développement de véhicules zéro-émission. Toujours d'après l'AVERE, plusieurs écueils demeurent néanmoins, qu'il sera nécessaire de résorber, que ce soit au travers du renforcement des dispositifs de soutien à l'achat, de la réduction du coût des véhicules à assistance électrique, du développement massif des infrastructures publiques et privées pour accompagner et favoriser la demande en véhicules électriques.

Les pouvoirs publics développent déjà les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur tout le territoire. Ce développement devrait être accentué par la mise en œuvre de schémas directeurs de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables prévus par la loi d'orientation des mobilités et dont le décret d'application est paru en mai 2021. En septembre 2021, plus de 900 stations de recharge, représentant plus de 1 700 points de recharge, sont recensées en Centre-Val de Loire.

Aujourd'hui, environ 435 000 véhicules électriques et 222 000 véhicules hybrides rechargeables circulent en France (source AVERE France - baromètre des immatriculations août 2021) et tous les indicateurs convergent vers un fort développement du marché, le contrat stratégique de filière fixant un objectif total de 1 million de véhicules en circulation à l'échelon national d'ici fin 2022.

Bonne lecture,

Le secrétariat de l'ORT





Activités de l'ORT

Le GT Numérique de l'observatoire s'est réuni par deux fois au cours des derniers mois : le 1^{er} juillet et le 13 septembre. Ces réunions dématérialisées et au format court avaient pour but l'avancée concrète des projets du GT.

Les participants ont notamment acté la prise en charge, par le groupe de travail, des réflexions sur l'animation et l'évolution du nouveau site Internet de l'ORT. La migration de la plateforme de travail collaboratif du GT a été réalisée pendant l'été et le nouvel outil a été présenté aux membres. Enfin, la démarche de recensement de projets numériques potentiels à mettre en œuvre au sein de l'observatoire a été poursuivie et devrait aboutir à une consultation de l'ensemble des partenaires de l'ORT au cours du dernier trimestre 2021 afin de déterminer ceux qui seraient à approfondir dans les mois qui viennent.

Tous les documents liés à ces deux réunions sont disponibles dans la rubrique « [Espace membres](#) » du site Internet.

Actualités

[À Blois, une journée réussie pour la promotion des métiers du transport routier de voyageurs et de marchandises](#)

[Semaine européenne de la mobilité 2021](#)



Documents mis en ligne

[Bilan économique 2020 – Insee Centre-Val de Loire : Une année 2020 percutée par la crise sanitaire mondiale](#)

Agenda

Du fait de la crise sanitaire actuelle, les événements suivants sont susceptibles d'être annulés ou reportés.

[Webinaire « Bandes dérasées multifonctionnelles »](#), le 15 octobre 2021 (Vélo & Territoires)

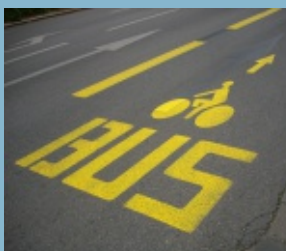
[Congrès 2021 de la FNTV](#), le 20 octobre 2021 (FNTV)

Hyvolution 2021, du 27 au 28 octobre 2021 (GL events, France Hydrogène)

Congrès 2021 de l'OTRE, le 4 novembre 2021 (OTRE)

Salon SOLUTRANS, carrefour mondial du véhicule industriel et urbain, du 16 au 20 novembre 2021 (Fédération française de carrosserie, industries et services, COMEXPOSIUM)

[Rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsable](#), le 27 janvier 2022 (Porteurs du programme EVE)



**Secrétariat de l'ORT
DREAL Centre-Val de Loire**

Contact : ort.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Crédits photos :
A.Bouissou/Terra - Ordinateur portable
DREAL Centre-Val de Loire/FG

